Conférence de presse de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les dossiers internationaux et européens examinés au Conseil des affaires étrangères, notamment la situation au Mali, en Syrie, la défense européenne, la lutte contre la piraterie maritime, et l'élection à la présidence de la Banque mondiale, Bruxelles le 23 mars 2012.

2012-03-23

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Dabord, nous avons évoqué la situation au Sahel, tout particulièrement au Mali. Je me réjouis de la position prise par notre Conseil qui a, évidemment, condamné le coup dÉtat, demandé le retour immédiat à lordre constitutionnel, le respect du calendrier électoral, larrêt des violences et lengagement dun processus de dialogue pour trouver une solution politique au conflit actuel.

En ce qui nous concerne, nous avons suspendu notre aide bilatérale à Bamako ; sauf laide qui va directement aux populations et, évidemment, notre action contre le terrorisme.

Jai salué aussi, tout comme la plupart de mes collègues, laction de la CEDEAO, la Communauté des États dAfrique de lOuest, qui est engagée dans une médiation, puisque le président Ouattara organise dans les prochains jours une réunion avec les principaux voisins du Mali.

Je nai pas dindications particulières sur la situation actuelle du président Touré ; les informations dont je dispose nont pas été vérifiées.

De façon plus générale, nous avons confirmé la volonté de lUnion européenne dêtre engagée au Sahel pour aider les pays de la région, notamment dans leur lutte contre le terrorisme. La stratégie de lUnion européenne pour le Sahel et lopération civile de PSDC, la Politique de sécurité et de défense commune, qui doit concerner le Niger - mais nous lespérons aussi la Mauritanie - doit donc être mise en uvre le plus vite possible.

Nous avons longuement évoqué la situation en Syrie, y compris avec notre collègue turc, M. Davutoglu. J'ai rappelé tous les efforts que nous avions déployés, depuis de nombreux mois maintenant, pour arrêter cette situation scandaleuse, qui suscite l'indignation de nos opinions publiques.

La voie de la résolution du Conseil de sécurité ayant été bloquée, vous savez que nous avons agi sur trois plans : tout d'abord, la résolution de l'Assemblée générale, qui est une bonne résolution, qui fixe d'ailleurs le mandat de M. Kofi Annan ; ensuite, la réunion du groupe des amis du peuple syrien à Tunis, qui a isolé à la fois le régime et ceux qui s'étaient opposés à la résolution du Conseil de sécurité ; et puis enfin, en troisième lieu, notre action au Conseil des droits de l'Homme, qui vient encore tout récemment d'adopter une résolution très sévère condamnant le régime de Damas.

Quelles sont les perspectives aujourd'hui ? Nous avons obtenu une déclaration présidentielle du Conseil de sécurité où la France a retrouvé les trois éléments qui lui paraissaient essentiels : d'abord le cessez-le-feu en exigeant du régime qu'il prenne l'initiative d'arrêter l'utilisation de la violence et que bien sûr en face ce cessez-le-feu soit suivi ; ensuite, l'acheminement de l'aide humanitaire ; troisièmement - et pour moi, c'était une ligne rouge -, la volonté d'engager un processus de transition politique, puisque le cessez-le-feu et l'acheminement de l'aide humanitaire ne doivent pas frustrer le peuple syrien de son aspiration à la liberté et la démocratie.

Aujourd'hui, nous agissons dans plusieurs directions pour essayer d'aller de l'avant. Tout d'abord, nous soutenons pleinement la médiation de M. Kofi Annan, qui est un homme universellement respecté, tenace et déterminé. En second lieu, nous préparons la réunion des amis du peuple syrien qui se tiendra à Istanbul, et nous allons y travailler nous-mêmes dans le cadre du groupe rapproché, «Core Group». J'ai souhaité que l'on travaille notamment sur deux questions : d'abord, l'invitation de la Russie, puisque la position russe a évolué, en ne s'opposant pas à l'adoption de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité : ensuite, et c'est un deuxième axe prioritaire, aider l'opposition à se structurer, à s'unir et à définir une véritable stratégie politique qu'elle n'a pas aujourd'hui.

J'ai fait référence à l'exemple du Conseil national de transition libyen, qui était venu ici à Bruxelles présenter sa feuille de route politique ; ce qui avait beaucoup contribuer à le crédibiliser. Il faut que l'opposition syrienne fasse de même, et nous allons l'y aider. Voilà pour ce qui concerne la Syrie.

Je voudrais enfin souligner les avancées de la Politique de sécurité et de défense commune. Vous savez que dans le cadre du Triangle de Weimar, la France, l'Allemagne et la Pologne avaient beaucoup insisté pour la relance de la PSDC, dont certains feignent d'ignorer

l'existence. Elle existe, elle a déjà fait ses preuves dans le passé en conduisant plusieurs opérations qui ont été des succès.

Aujourd'hui, nous avançons sur trois points majeurs : tout d'abord, la préparation et la planification de deux nouvelles opérations de PSDC, une dans la Corne de l'Afrique et l'autre, que j'ai évoquée à propos du Niger et du Mali ; en second lieu, l'activation du Centre d'opérations, qui va permettre précisément de conduire les opérations dont je viens de parler ; et enfin, en troisième lieu, les projets concrets de mutualisation de capacité de l'Agence européenne de Défense ; je voudrais citer en particulier la mise en commun des ravitailleurs en vol, qui intéresse nos partenaires américains dans le cadre de la coopération entre l'OTAN et la PSDC de l'UE. On peut toujours considérer que ces progrès ne sont pas suffisants, mais ils sont réels et ils nous permettent d'avancer sur ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

Je vous ai déjà parlé de notre rencontre avec Ahmet Davutoglu. Compte tenu de la brièveté du déjeuner, puisqu'il a été obligé de repartir plus tôt que prévu, l'essentiel de notre conversation a porté sur la Syrie. Je ne vais donc pas y revenir puisque j'ai eu l'occasion de faire le point sur cette question. Voilà, pour l'essentiel, ce qui s'est passé lors de cette matinée.

Q - Avec le nouveau pouvoir qu'on a donné à la mission Atalante pour pourvoir attaquer les bases logistiques, les infrastructures des pirates sur les côtes somaliennes, quand pensez-vous que ce type d'action peut vraiment commencer à se mener ?

R - Je n'ai pas le détail du calendrier de mise en œuvre. Des décisions de principe ont été prises. Je vous rappelle que l'opération Atalante existe déjà ; il s'agit donc de la renforcer avec, notamment, le suivi au sol. Je rappelle aussi que nous insistons beaucoup pour que, dans le cadre de la résolution qui a été adoptée par les Nations unies, on puisse mettre en place le traitement judiciaire des pirates qui, pour l'instant, sont assurés d'une assez large impunité.

Q - Avez-vous abordé directement avec M. Davutoglu la question d'une zone tampon ?

R - M. Davutoglu a évoqué le sujet mais il n'a pas développé davantage sa pensée ; il faudra donc que vous lui posiez la question. Ce qu'il a souligné avec beaucoup de force, c'est le nombre croissant de réfugiés qui entrent en Turquie - si j'ai bien noté, il a cité le chiffre de 75.000. Il a même évoqué aujourd'hui l'arrivée de réfugiés alaouites, ce qui prouve combien la situation en Syrie est en train de se déliter. Le régime est prêt à se maintenir à tout prix et à en utilisant les moyens les plus violents. Cela dit, il se fragilise petit à petit ; les défections sont nombreuses, même si le régime n'hésite pas à prendre en otage les familles de ceux qui pourraient faire défection. La situation économique devient aussi de plus en plus difficile. La Syrie a peu de réserves, contrairement à un pays comme la

Libye, et il pense que dans un délai de quelques mois, la situation économique deviendra intenable pour le régime syrien.

Vous avez vu aussi que nous avons renforcé les sanctions sur un certain nombre de personnalités syriennes, notamment l'épouse du président syrien, sa famille, avec le gel des avoirs qu'ils détiennent dans l'UE, et l'interdiction de visas. Nous avons aussi ajouté deux compagnies pétrolières syriennes aux entités sanctionnées.

Q - À ce propos, c'est un peu incompréhensible : pourquoi prendre aussi tardivement des sanctions contre l'épouse du président, sa famille, ses parents, etc. ? Des sanctions ont été prises contre Assad lui-même il y a déjà longtemps, excusez-moi du mot, mais ça fait un peu amateur quand même

R - Merci de l'appréciation, nous sommes, c'est bien connu, des amateurs, et je fais confiance aux professionnels pour aller beaucoup plus vite ! Le propre des sanctions, c'est qu'elles se complètent petit à petit. Nous avons eu un certain nombre d'indications, cela ne vous a pas échappé, sur l'utilisation que la femme du président Bachar El Assad fait de son argent ; c'est peut-être cela qui nous a incité à durcir les sanctions. Le processus est un processus par étape : nous avons commencé par des sanctions qui, au départ ne visaient pas Bachar El Assad ; beaucoup de nos partenaires souhaitaient qu'elles ne visassent pas Bachar El Assad lui-même. Vous voyez donc que c'est un processus régulier. Je voudrais surtout signaler que les sanctions de l'UE sont effectives : nous sommes peut-être des amateurs mais quand nous décidons quelque chose, nous le faisons alors que d'autres ensembles ont décidé des sanctions qui, malheureusement, ne sont pas appliquées.

Q - Je voudrais revenir sur le Sahel : je crois que vous avez envoyé ou détaché une trentaine d'instructeurs formateurs pour le Niger ; est-ce que c'est suffisant ? Il y a des parlementaires européens, par exemple M. Danjean qui disait que c'était trop peu

R - La France a fait un effort tout à fait considérable, même si ce n'est pas suffisant. Je vous rappelle qu'avec la PSDC Sahel, que nous sommes en train de mettre en place, c'est une aide à la formation des forces, tout particulièrement au Niger, qui viendra compléter l'action que mène la France depuis déjà longtemps. Mais le Niger, lui, se bat bien. Les pays qui se battent effectivement contre le terrorisme d'AQMI au Sahel, c'est la Mauritanie, c'est le Niger.

J'ai eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que le président Toumani Touré avait pensé qu'il pouvait obtenir une sorte, pas de complicité le mot est trop fort, mais en tous cas de bienveillance de la part d'AQMI, à condition de ne pas mener trop fortement le combat ; on a vu le résultat. Nous soutenons les pays qui s'engagent fortement. Nous souhaitons aussi que l'Algérie coordonne l'action des pays de la région. Ce n'est pas à la France d'être

en première ligne. Nous pouvons aider, soutenir, former, mais c'est aux pays de la région de mener le combat contre ce fléau qu'est le terrorisme.

Q - Il va y avoir les élections pour la Banque mondiale. Les États-Unis ont présenté un candidat, en principe c'est un Américain, et le FMI un Européen. Mais l'Afrique, et en l'occurrence la ministre des Finances du Nigéria présente aussi sa candidature. L'Afrique du Sud a présenté aussi sa candidature. La France soutiendra l'Américain ou la candidate africaine ?

R - Je crois que le principe, c'est qu'il y ait cette alternance entre les États-Unis sur la Banque mondiale et un Européen sur le FMI. Nous n'avons donc aucune raison, à ce stade, de ne pas rester dans ce cadre.

Q - J'aimerais savoir si après les attentats de Toulouse, vous aimeriez que les mesures annoncées par le président Sarkozy puissent être aussi appliquées comme mesures de sécurité contre le terrorisme ?

R - Qu'elles puissent être appliquées au niveau de l'Union ? Ce n'est pas un domaine dans lequel l'Union a une compétence directe, mais je pense que les mesures qui ont été annoncées nous permettrons de renforcer les instruments juridiques dont nous disposons dans la lutte contre le terrorisme. Vous avez vu de quoi il s'agit pour l'essentiel.

Il y avait déjà, dans notre droit, la possibilité de poursuivre, dans le cadre de la législation anti-terroriste, des personnes qui allaient dans des camps d'entraînement au Pakistan, en Afghanistan, enfin partout où il y a de tels camps d'entraînement. En revanche, il n'y avait pas de disposition permettant de réprimer la participation à des actions de prosélytisme religieux, la fréquentation d'endroits où on prône le Djihad, le terrorisme et l'ensemble de ces manifestations de violence ; cette lacune serait comblée. De même, aujourd'hui, il existe - alors on me dit, c'est pas applicable, c'est parfaitement appliqué - une législation qui réprime le fait de consulter des sites pédophiles : il y a eu plusieurs centaines, je crois, de personnes qui ont été prises sur le fait ou en tous cas convaincues de pratiquer ce genre de chose, et qui ont été punies. Et bien nous pensons que consulter des sites sur lesquels on montre, par exemple, des scènes de décapitation - comme c'était le cas, apparemment, de ce meurtrier, ou des scènes d'une telle violence - doivent tomber aussi sous le coup de la loi.

C'est donc sur deux points notamment que la législation devrait être renforcée. Le Premier ministre a annoncé ce matin que des textes seraient soumis prochainement au Conseil des ministres, et que si les groupes parlementaires ne sont pas d'accord pour une session extraordinaire du Parlement avant les élections, et bien ce sont des textes qui seront soumis au futur Parlement français, dès qu'il sera en place.

Q - Sur la Syrie, il y aura sans doute beaucoup de papiers sur Asma El Assad demain dans la presse. On a donc besoin dune réponse précise : lépouse du président syrien a un passeport britannique - on ne sait pas sil est valide ou pas. Est-ce que M. Hague a précisé un petit peu les conditions dans lesquelles il entendait appliquer les décisions de lUE à cette personne ?

R - Je ne suis pas le représentant de Sa Majesté Britannique. On ne la pas questionné là-dessus. Ce qui a été décidé, cest le gel des avoirs financiers, des comptes en banque, pour dire les choses plus clairement, et cest linterdiction des visas. Pour le reste, il appartiendra aux autorités britanniques, qui ont approuvé ce dispositif, den tirer les conséquences juridiques sur leur sol.

Q - Quel est létat des discussions sur la Biélorussie, et des sanctions envisagées annoncées il y a quelques jours ?

R - Il y a eu un accord unanime pour dire que le régime névoluait en aucune façon dans la bonne direction. Au dernier moment, semble-t-il, ils ont proposé de relâcher deux ou trois prisonniers politiques pour éviter le durcissement des sanctions. Nous ne sommes pas tombés dans ce piège, bien sûr. Lobjectif, cest la libération de tous les prisonniers politiques et cest le déroulement délections loyales et transparentes, ce nest pas le cas aujourdhui ; nous avons donc décidé de durcir les sanctions. Vous aurez la liste, notamment, celles des entreprises - ce milliardaire Chizh ? avec, cest vrai, une petite exception pour une filiale, parce que là, un des pays membres, la Slovénie, pour ne pas la citer, a demandé une exception. Jai fait remarquer que quand on décide une sanction, il fallait accepter un certain nombre de sacrifices nationaux pour faire prévaloir lintérêt collectif, et lintérêt de la communauté internationale. La France, en appliquant certaines sanctions, a perdu des marchés ou des transactions commerciales, et nous lavons accepté, parce que cétait le prix à payer, bien sûr.

Q - Celui que la Slovénie et les Pays Baltes nont pas

R - Si, le problème des Pays baltes a été réglé, je crois. La seule exception qui restait, c??est celle de «lhôtel Kampinski», slovène

Q - Le ministre turc a promis de boycotter la présidence chypriote à partir du 1er juillet. Comment cela va-t-il se passer ?

R - Nous navons pas abordé ce sujet. Il est évidemment inacceptable quun pays extérieur à lUE prétende choisir qui doit présider ou ne pas présider lUnion européenne.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 26 mars 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184733-conference-de-presse-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres